

## IMPERMÉABILISATION DES SOLS

### SOLS Focus 1

Les surfaces imperméables correspondent aux surfaces artificialisées qui empêchent l'infiltration des eaux (routes, allées, trottoirs, parkings, bâtiments...)¹. L'imperméabilisation des sols est une problématique environnementale préoccupante, en raison d'une part de son caractère irréversible à l'échelle de plusieurs générations, et d'autre part de la perte de fonctions qui en découle.

#### Un taux d'imperméabilisation des sols de 7,2% en Wallonie

D'après une étude récente de l'ULB² reposant sur l'utilisation de données vectorielles d'occupation et d'utilisation du sol, le taux d'imperméabilisation des sols en Wallonie était de 7,2% en 2007, soit une superficie imperméabilisée de 121 794 ha. Ce taux variait cependant sensiblement entre les communes wallonnes (de 3,7% à 26,4%). Les communes présentant les taux les plus élevés étaient situées le long de l'axe Mouscron-Mons-Charleroi-Namur-Liège-Verviers et au nord de celui-ci, particulièrement en périphérie de Bruxelles. Le sud de cet axe était quant à lui caractérisé par des taux d'imperméabilisation plus faibles, à l'exception de la commune d'Arlon et des communes environnantes proches du Grand-Duché de Luxembourg.

#### La Belgique fait partie des pays les plus imperméabilisés d'Europe

La Wallonie était moins imperméabilisée que la Flandre, qui présentait pour la période 2007-2009 un taux d'imperméabilisation de 12,9% (étude basée sur des données d'occupation du sol enrichies de visites de terrain)³. Le taux d'imperméabilisation de la Belgique et de 37 autres pays européens a par ailleurs été évalué par l'Agence européenne pour l'environnement, sur base d'une méthodologie reposant sur l'utilisation d'images satellitaires⁴. La Belgique présentait selon cette étude en 2006 un taux d'imperméabilisation de

7,18%, juste après les Pays-Bas (7,96%) et Malte (13,80%), alors que la proportion de la superficie totale des sols imperméabilisés pour les 38 pays était estimée à 1,85%. La Belgique était ainsi classée parmi les pays avec un taux élevé d'imperméabilisation (> 3%), un taux à mettre en parallèle avec sa densité de population élevée.

#### Pas d'objectif contraignant pour lutter contre l'imperméabilisation

Limiter l'imperméabilisation passe par limiter l'artificialisation⁵. Lorsque ce n'est pas possible, les sols déjà artificialisés devraient être remobilisés en priorité plutôt que de nouvelles terres. Les effets de l'imperméabilisation peuvent quant à eux être atténués par certaines mesures comme le recours à des matériaux perméables, l'aménagement d'infrastructures vertes et de systèmes de récupération naturelle de l'eau⁶. La Commission européenne a invité les États membres à prendre des mesures pour limiter l'imperméabilisation. Elle a ainsi notamment recommandé, *via* la feuille de route pour une Europe efficace dans l'utilisation des ressources⁷, d'atteindre en 2050 le *no net land take*⁸, et invité les autorités nationales à établir des objectifs contraignants en matière d'occupation des sols⁹.

[1] D'après Weng, 2012 | [2] ULB - IGEAT - ANAGÉO, 2015 | [3] VMM - ALMC - MIRA, 2013 | [4] EEA, 2016 | [5] → TERRIT 2 | [6] CE, 2012 | [7] COM (2011) 571 | [8] → TERRIT 1 | [9] CE, 2013

Carte 41 Imperméabilisation des sols

